

COMMENTAIRES sur le Budget Primitif 2021

La crise sanitaire du COVID-19 va continuer d'impacter les finances communales dans la mesure où :

-les recettes des services (cantine, locations de salles) risquent de diminuer à nouveau.

-certaines dépenses vont augmenter (produits d'entretien, équipements de protection) alors que d'autres vont régresser (fêtes et cérémonies, classe de neige).

-le renforcement du personnel d'entretien intervenant dans les écoles et cantines est indispensable.

L'exercice budgétaire 2021 va être marqué par la disparition de la Taxe d'Habitation qui va redistribuer les cartes de la fiscalité.

Le projet de budget qui est présenté se veut donc à nouveau prudent ; il affiche une baisse aussi bien en Fonctionnement (1 720 000 € contre 1 820 000 € en 2020) qu'en Investissement (802 000 € contre 820 000 € en 2020)

INVESTISSEMENT

Le déficit 2020 reporté s'élève à 219 988,03 €, il est largement compensé en recettes par l'excédent de fonctionnement capitalisé.

L'essentiel des dépenses concerne les travaux de mise aux normes du Foyer Rural Marcel Devaux que l'on retrouve dans les restes à réaliser 2020 (81 285,68 €) et dans les autorisations d'engagement (25 300 €).

Les autres dépenses concernent :

- le remboursement de l'emprunt (part capital) à hauteur de 163 000 € environ
- les travaux et achats divers (150 000 €)
- l'installation obligatoire des défibrillateurs au Foyer Rural et à l'Eglise
- la rénovation de l'Eglise (38 500 €)
- les équipements de vidéoprotection
- le projet « socle numérique » de l'Ecole Maurice CAREME

RECETTES

L'excédent de fonctionnement capitalisé (289 282,06 €) et le virement de la section de fonctionnement (115 774,21 €) représentent plus de la moitié des recettes ; viennent s'y ajouter le FCTVA, des opérations d'ordre, les taxes d'aménagement ainsi que les subventions pour le Foyer Rural (solde), l'Eglise, le socle numérique et la vidéoprotection (près de 82 600 €).

La vente des terrains (Caves Nancy Greg, Location Services, bâtiment MARPA) rapportera plus de 260 000 €.

FONCTIONNEMENT

Cette section est marquée par un nouveau repli de près de 100 000 €.

DEPENSES

La maîtrise des dépenses se poursuit notamment au Chapitre 65 (charges de gestion courante).

Les charges de personnel progressent de 40 000 € (doublon temporaire sur le poste de DGS, 3 emplois PEC)

Les charges financières diminuent de 2 500 € (intérêts des emprunts).

Si l'on excepte le virement à la section d'investissement et les opérations d'ordre, les dépenses se maintiennent à un niveau proche de 1 600 000 €.

RECETTES

- les produits des services restent bas
- les produits fiscaux passent à 1 150 000 €, soit une hausse supérieure à 20 000 €.

-En ce qui concerne les dotations, elles devraient évoluer positivement (surtout la DSR) mais leur montant définitif est inconnu à ce jour (les montants indiqués dans le projet de budget sont ceux de 2020).